

**Les chiffres**

**36 355 114** En euros, c'est la part dédiée à l'investissement dans le budget primitif 2014. Soit 11 292 493,36 € de moins qu'en 2013. Un choix délibéré, « pour ne pas engager la future municipalité », expliquait le sénateur-maire.

**La date**

**20** Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 20 février. Jean-Pierre Leleux a bon espoir d'y retrouver les membres de l'opposition.



**La phrase**

« Je ne me souviens pas avoir connu dans l'histoire de la ville de Grasse une telle désertion. » Jean-Pierre Leleux, sénateur-maire

# boycottent le conseil!

## « Si on agit ainsi, c'est parce qu'on en a ras le bol d'être traités de cette façon »

Pour beaucoup, le geste de l'opposition, hier, est une première. Pour certains, c'est un coup politique. Pour d'autres, c'est le seul moyen d'exprimer un ras-le-bol général. Une chose est sûre, ce geste restera dans les mémoires.

Au moins sur la forme. Des chaises vides. Personne pour justifier ce geste, juste une lettre remise par l'appareur au sénateur-maire. Dans le courrier, cosigné de tous les élus de l'opposition, on peut lire : « Nous tenons par la présente à vous faire part de notre total désaccord sur la façon dont a été conduite – ou plus exactement pas conduite – la "préparation" du budget primitif 2014 ». Et les élus de dénoncer : « Le débat d'orientation budgétaire le 14 novembre a été caricatural. La "préparation" de ce budget primitif l'a été encore plus. » Étant : « La commission de travail "finances et moyens généraux" qui aurait dû être réunie, ne l'a pas été. La commission plénière du 2 décembre n'a pas eu connaissance du document du budget. Ce document a été communiqué aux élus municipaux (...) le 5 décembre. » Contactés à l'issue du conseil municipal, les élus en



Une lettre de l'opposition a été remise en début de séance au sénateur-maire.

(Photo A. B.-J.)

question faisaient état « d'un manque de respect » à leur égard. Paul Euzière, président du groupe Grasse à tous, regrettait : « On nous a présenté un document qui faisait apparaître les grandes masses mais pas le budget. Dans ces réunions, nous ne sommes pas dans une opération de communication avec l'extérieur, on doit pouvoir entrer avec précision dans les détails. Il s'agit, normalement, de confronter des points de vue sur tel ou tel aspect du budget. C'est la pre-

mière fois que je vois ça. » De son côté Bruno Estampe, président de Grasse c'est vous, justifie : « Nous agissons ainsi car nous en avons ras le bol d'être traités de cette façon. C'est un manque de respect pour l'opposition et pour les citoyens que nous représentons. »

**« Mépris des citoyens » vs « coup politicien »**

Ce qui n'est, évidemment, pas l'avis du sénateur-maire qui, dans un communiqué, réagissait : « Que l'opposi-

tion lutte contre une gestion majoritaire du conseil municipal, cela se comprend. Mais la politique de la chaise vide est révélatrice d'un manque de courage sauf à être considéré comme un coup politicien à l'aube d'une campagne électorale. Si l'opposition a des critiques à formuler sur l'élaboration d'un budget, son devoir est de venir l'exprimer devant l'assemblée démocratique. » Jean-Pierre Leleux ajoute que « la commission plénière, qui rassemble tous les élus du con-

seil municipal et qui s'est substituée depuis de nombreuses années à la commission des finances, s'est réunie le lundi 2 décembre. Au cours de cette réunion, il a été présenté en détail les différents chapitres du budget primitif (...) » Enfin, Jean-Raymond Vinciguerra (Grasse c'est vous) rappelle : « Lors de la précédente séance du conseil municipal, j'ai posé un certain nombre de questions à propos des budgets de notre communauté d'agglomération et de notre syndicat de transports Sillages (...). Je n'ai eu aucune réponse. (...) Jean-Pierre Leleux a simplement répliqué que je recevrai les réponses par courrier. À ce jour, je n'ai toujours pas reçu la moindre réponse; cela fait plus d'un mois. Refuser de répondre à des demandes légitimes d'un élu d'opposition ce n'est pas seulement se moquer de lui, c'est aussi afficher son mépris pour la population qui a le droit de savoir quelle est la situation financière des collectivités et des établissements publics que nous finançons tous par l'impôt. Dans de telles conditions, est-il bien utile de participer aux séances des conseils municipaux? »

M. A.

**Vite dit**

**Miss Grasse à 10 €**  
Le conseil a approuvé le tarif d'entrée à l'élection de Miss Grasse 2014 (10 €, gratuit pour les moins de 8 ans). La date de la soirée, à l'espace Chiris, n'est pas encore arrêtée mais aura probablement lieu le samedi d'avril.

**Grasse marraine du 3<sup>e</sup> RAMA**  
Chaque commune est invitée à parrainer une unité militaire, aérienne, terrestre ou marine. Grasse était marraine d'une frégate de lutte anti-sous-marin jusqu'à sa démilitarisation en septembre. Elle sera désormais marraine du troisième régiment d'artillerie de marine de Canjuers.

**Pour les trois psychologues scolaires**  
Depuis 1994, le matériel des psychologues est financé par les communes et non plus le conseil général. La Ville participera donc (au prorata des élèves) au budget total de fonctionnement (3660 €) lié aux trois postes de psychologues que se partagent la ville et d'autres communes.

Vivez un Noël merveilleux à Cannes

MODE | ACCESSOIRES | BEAUTÉ | DÉCO | GASTRONOMIE

Dimanche 15 décembre avec Version Femina